

semble-t-il aux insultes et Mme LEROY se plaint d'avoir été victime d'insultes assorties de menaces d'agressions physiques à la sortie de la réunion. Mme la Directrice du Primaire doit intervenir à plusieurs reprises pour calmer l'assemblée.

Mr DEMMA peut ensuite reprendre son exposé

L'augmentation de 6% demandée par l'AEFE provient du fait que les charges patronales des résidents seront désormais supportées par les budgets des établissements.

L'augmentation totale du budget par rapport à l'exercice antérieur serait de 64 000 euros dont 34 000 euros en cotisations sociales, 13 000 euros pour les postes d'expatriés et 13 000 euros pour les postes de résidents.

Une augmentation de 15 % est prévue à la rentrée 2010, puis également de 15% à la rentrée 2011.

S'il était décidé de ne pas procéder à une augmentation des écolages, les surcharges de fonctionnement seraient prises sur le fonds de réserve, ce qui serait en désaccord avec les directives de l'AEFE.

Mr DEMMA souligne alors que le fait de voter oui à l'augmentation de 12% pour la rentrée scolaire de 2009, ne signifie pas voter déjà les 2 fois 15% en 2010 et 2011. Il précise encore que le tarif du gasoil a été évalué à son tarif de 7 000 GNF. Il souligne par ailleurs que 3 postes d'expatriés (à coût nul pour le lycée) seront vraisemblablement supprimés à la rentrée 2010, ce sera donc 3 charges supplémentaires pour le budget du LAC.

Plusieurs parents posent des questions et essaient de suggérer des pistes possibles pour réduire la hausse envisagée (fonds de réserve, augmenter les écolages mais de moins de 12% à compter du septembre 2009...) expliquant que cette hausse risque de peser lourd sur certaines familles.

Mme Paugam demande alors le sentiment de M. CATTEZ, actuel gestionnaire du LAC, sur ce projet de budget. Celui-ci reprend pratiquement les mêmes arguments que M. DEMMA mais précise que ces augmentations en cascade sont comme un escalier « Si la marche actuelle n'est pas franchie, la prochaine sera beaucoup plus difficile à monter et l'effort financier à demander aux parents risque d'être très conséquent »

Il est ensuite procédé au vote. Le dépouillement des votes donne les résultats suivants :

69 OUI

36 NON

07 BULLETTINS NULS

Le budget 2009 est donc approuvé avec son augmentation des écolages de 12% à la rentrée 2009.